

Rapport moral



Cette année a vu s'accomplir un vœu de longue date pour l'Ardhis : depuis mars 2020, nous disposons d'un local de plus de 100 m² dans le 20^e arrondissement de Paris. L'aboutissement de ce projet a été permis par un doublement du budget disponible en 2019 par rapport à l'année précédente, grâce aux dons de fondations privées, en particulier du Fonds Inkermann, et par le soutien de la mairie de Paris. La bonne gestion financière de l'association lui permet d'affronter sans inquiétude la nécessité des travaux de rénovation. C'est une première étape pour repenser en profondeur l'accueil de nos publics et le format de nos permanences.

Depuis 2018, l'Ardhis a atteint un palier dans le nombre de personnes qu'elle est capable d'accompagner, malgré des sollicitations toujours plus nombreuses et malgré le nombre croissant de bénévoles et leur engagement toujours plus exigeant. Cette situation s'explique par une forte augmentation du nombre de personnes accompagnées depuis 2015, en particulier au pôle Asile, et une structuration d'activités transverses comme la communication, la formation ou la recherche de financements. Elle a été aggravée par la complexité de la procédure introduite par la loi Asile et immigration 2018 : parallélisation des demandes d'asile et de titres de séjour, recours devant la CNDA non suspensif pour certaines demandes, possibilité étendue de refuser les conditions matérielles d'accueil, situations infernales engendrées par le règlement Dublin, durée de la rétention administrative allongée à 90 jours...

Les bénévoles de l'association, quel que soit leur degré d'engagement, sont précieux-ses pour la vitalité de l'association. Le dynamisme d'une organisation qui repose sur l'engagement personnel, vécu comme militant ou non, est précieux, à une époque où les activités de plaidoyer trouvent de moins en moins de prises face à des responsables politiques paralysés par le discours de l'extrême. Cet engagement est aussi celui qui nous a guidé cette année pour ouvrir ou réouvrir d'autres fronts, telles que l'assistance aux personnes placées en rétention ou la délivrance de visa ou sauf-conduit aux personnes en danger à l'étranger qui souhaitent demander l'asile en France.

Les nouveaux locaux ont été accueillis par les membres du conseil d'administration comme une première étape pour amorcer une réflexion sur la professionnalisation ou semi-professionnalisation de certaines activités de l'association, comme la coordination, la santé sexuelle ou l'ouverture de droits sociaux, notamment en direction des personnes réfugiées. Cette réflexion est aussi permise par l'augmentation des sources de financements, tandis que leur diversification garantit son indépendance vis-à-vis des financeurs publics et des pouvoirs politiques. Décharger les bénévoles de certaines activités, les préserver d'un épuisement constaté par de nombreuses associations de droits humains, c'est préserver ce qui fait la richesse de notre expertise, cette capacité d'écoute

et de recueil de la parole des personnes persécutées ou en difficulté face à une administration abusive, notre suivi au plus près des dossiers et notre expertise juridique.

Il faut souligner la situation paradoxale qu'affronte l'association. L'Ardhis s'est imposée comme une interlocutrice incontournable sur les questions relatives aux personnes étrangères LGBTI. L'accompagnement spécifique qu'elle procure à ses publics est considéré comme nécessaire, non seulement par les autres organisations pour les droits pour les personnes étrangères et par les autorités administratives indépendantes comme le Défenseur des droits ou la Cour nationale consultative des droits de l'homme, mais aussi par les acteurs et actrices institutionnel-le-s de l'asile. L'Ardhis est sollicitée pour la conception des politiques publiques relatives aux personnes étrangères LGBTI et est même parfois indispensable à leur mise en œuvre, avec d'autres associations LGBTI, notamment en ce qui concerne l'orientation des publics que nous accompagnons, au point que les interlocuteur-trice-s direct-e-s des bénévoles ignorent souvent que l'association ne compte aucun-e salarié-e. Pour autant, cette reconnaissance ne s'est pas accompagnée de l'octroi de ressources et de moyens par les pouvoirs publics, qui tirent alors profit du travail fourni à titre bénévole.

Ces savoirs que nous construisons par l'expérience de l'association ont une valeur et nous avons développé notre capacité à les transmettre. Le rapport « Des amours, cent frontières » publié en 2019 montre que nous sommes capables de construire un savoir de référence sur la question du séjour des personnes LGBTI étrangères. La production de données sur notre activité peut être consolidée pour servir nos actions de plaidoyer. Le développement de la formation, déjà en œuvre pour les organisations LGBTI de régions depuis 2018 avec le soutien de la Dilcrah, permettrait à l'association de valoriser son expertise, y compris financièrement, et diffuser nos compétences en matière d'accès aux droits pour les personnes étrangères LGBTI, alors que le secteur de l'hébergement est demandeur de bonnes pratiques.

Tout au long de 2019 et de 2020, l'association s'est mobilisée pour la défense du droit d'asile et du droit au séjour, ce qui illustre l'attachement du conseil d'administration au caractère militant de l'association. Pour lutter contre la liste des pays d'origine dits « sûrs », qui délégitime certaines demandes d'asile et néglige les droits des personnes LGBTI, elle a fédéré derrière elle deux réseaux, celui de la Coordination française du droit d'asile et ses partenaires du collectif Exils LGBTI. Pour les vingt ans du Pacs, l'Ardhis a été la seule organisation à rappeler les droits que son instauration avait ouverts pour les personnes étrangères et les couples binationaux. Enfin l'association a organisé un deuxième événement Fiertés en exil au Point éphémère, qui par la projection de films et l'organisation de tables-rondes

et de concerts, a permis de toucher des publics, au-delà de nos adhérent·e·s et sympathisant·e·s.

C'est ce triple défi que le conseil d'administration a affronté cette année : consolider les ressources de l'association à la juste mesure du travail fourni, valoriser notre expertise auprès de nos interlocuteur·trice·s, et porter haut nos revendications pour les droits des personnes LGBTI étrangères. Je souhaite que nous puissions le relever pour une nouvelle année.